

Prise en charge de la douleur chronique ou a risque de chronicisation en post-opératoire

→ Justification du public

Les infirmiers sont souvent en première ligne pour fournir des soins post-opératoires aux patients à domicile. En étant formés à la prise en charge de la douleur chronique, ils peuvent mieux évaluer, traiter et surveiller la douleur chez les patients après une intervention chirurgicale, contribuant ainsi à une meilleure qualité de vie et à une récupération plus rapide.

En acquérant des compétences spécifiques dans la gestion de la douleur post-opératoire, les infirmiers peuvent contribuer à prévenir ce passage à la chronicité, améliorant ainsi le pronostic à long terme des patients.

→ Orientation prioritaire

Orientation n° 3 : Amélioration de l'évaluation, du traitement et de la prise en charge de la douleur

→ Résumé et objectifs

Selon les chiffres synthétisés par la Société Française d'Étude et de Traitement de la Douleur (SFETD), la douleur fait partie du quotidien de nombreux Français.

- 32 % expriment ainsi une douleur récurrente depuis plus de 3 mois
- 20 % déclarent des douleurs chroniques d'intensité modérée à sévère.

Cette souffrance a des conséquences importantes : 1 patient douloureux chronique sur 2 a une qualité de vie altérée.

La prévention et la prise en charge de la douleur chronique constitue un enjeu majeur de santé publique par la formation des professionnels de santé pour les aider à utiliser l'arsenal thérapeutique et les thérapies non médicamenteuses disponibles.

Cette évaluation des pratiques professionnelles a pour but de renforcer les compétences des infirmières dans la prise en charge de la douleur chronique post-opératoire, en réduisant les risques de chronicisation et en améliorant la qualité de vie des patients.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Actualiser ses connaissances sur la douleur chronique
- Connaître le cadre législatif
- Adapter sa posture professionnelle selon le type de population auquel on s'adresse
- Évaluer la douleur chronique post-opératoire
- Le traitement de la douleur post-opératoire par une approche non médicamenteuse hygiéno diététique, psychologique, physique et rééducative selon le rapport d'orientation de la HAS
- Analyser sa pratique de gestion dans un parcours de santé
- Questionner mesurer et améliorer sa pratique grâce à l'audit clinique au début et à la fin de la formation

→ Document de description de l'action = déroulé pédagogique

Objectifs pédagogiques	Contenu de la formation	Outils pédagogiques
<p>MODULE EPP 1 : → METTRE EN ŒUVRE L'AUDIT CLINIQUE Aborder la description du principe d'évaluation des pratiques professionnelles et de l'audit clinique, et la présentation du thème objet de l'audit clinique (90 min)</p> <p>→ ANALYSER LES RÉSULTATS EN AUTO-ÉVALUATION ET IDENTIFIER UN PLAN D'ACTION (60 min)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Situer le principe de l'évaluation des pratiques professionnelles - Comprendre le principe de l'audit clinique - S'approprier le déroulé de l'audit clinique - Identifier les différents documents - Comprendre l'intérêt du thème choisi - Effectuer le recueil des données - Mesurer les écarts entre la pratique réelle observée et la pratique attendue ou recommandée (recommandations de bonne pratique...) / thème - Comprendre les réponses - Analyser les résultats - Mettre en place un plan d'action / écarts constatés / amélioration de la qualité des soins 	<p>Apports cognitifs EPP</p>
<p>Actualiser ses connaissances sur la douleur chronique (35 min)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ TEST DE POSITIONNEMENT ⇒ Physiopathologie de la douleur ⇒ Douleurs nociceptives, neurogènes, psychogènes ⇒ Composantes de la douleur ⇒ Différents types de douleurs ⇒ Le processus de chronicisation de la douleur ⇒ Les croyances et les représentations des patients douloureux chroniques ⇒ Quizz de fin de module 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ DIAPORAMA ✓ DOCUMENTS ✓ APPORTS COGNITIFS
<p>Connaitre le cadre législatif (20 min)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ La législation ⇒ Droits du patient ⇒ Les plans douleur, le parcours de santé : nouvelles recommandations 2023 ⇒ Les acteurs de la prévention et de la prise en charge sur le territoire ⇒ Quizz de fin de module 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ DIAPORAMA ✓ DOCUMENTS ✓ APPORTS COGNITIFS
<p>Adapter sa posture professionnelle selon le type de population auquel on s'adresse (20 min)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Spécificités de la prise en charge de la douleur chronique selon le sujet - adulte - enfant - personne âgée Quizz de fin de module 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ DIAPORAMA ✓ DOCUMENTS ✓ APPORTS COGNITIFS
<p>Évaluer la douleur chronique post-opératoire (35 min)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ La grille d'entretien ANAES ⇒ Les échelles d'auto-évaluation et d'hétéroévaluation 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ DIAPORAMA ✓ DOCUMENTS ✓ APPORTS COGNITIFS

	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Le questionnaire DN4 ⇒ Les questionnaires du retentissement fonctionnel ⇒ L'échelle HAD ⇒ L'évaluation de la fatigue, du sommeil ⇒ L'évaluation du catastrophisme ⇒ Les risques de chronicisation liés aux douleurs procédurales ⇒ Quizz de fin de module 	
Le traitement de la douleur post-opératoire par une approche non médicamenteuse (40 min)	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Prise en charge non médicamenteuse hygiéno-diététique, psychologique, physique et rééducative selon le rapport d'orientation de la HAS (01/06/2011) ⇒ Traitements non pharmacologiques de la douleur neuropathique : les recommandations ⇒ Les approches complémentaires, le développement de la prescription de thérapeutiques non médicamenteuses validées selon la HAS ⇒ Psychothérapies et douleur ⇒ Quizz de fin de module 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ DIAPORAMA ✓ DOCUMENTS ✓ APPORTS COGNITIFS
Analyser sa pratique de gestion dans un parcours de santé (30 min)	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Le travail en équipe pluri ou interdisciplinaire ⇒ La coordination des soins et leur orientation entre professionnels concernés ⇒ Implication et rôle des pharmaciens en tant que ressources pour les patients douloureux chroniques ⇒ L'éducation thérapeutique des patients ⇒ Suivi des patients ⇒ TEST FIN DE FORMATION 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ DIAPORAMA ✓ DOCUMENTS ✓ APPORTS COGNITIFS
MODULE EPP 2 : Réévaluer ses pratiques professionnelles (90 min)	<p>Vérifier l'évolution de ses connaissances et de ses pratiques par une nouvelle confrontation à évaluation</p> <p>Identifier l'impact du plan d'action</p> <p>Les apprenants auront accès à cet audit seulement 3 mois, au plus tôt, après avoir complété le dernier module de la formation continue. Cette réévaluation permet de suivre l'efficacité des actions d'amélioration des pratiques mises en œuvre.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ DIAPORAMA ✓ DOCUMENTS ✓ APPORTS COGNITIFS

Cette formation s'appuie sur les recommandations et référentiels suivants

- HAS, référentiel certification des établissements de santé pour la qualité des soins, Octobre 2020 : le patient bénéficie de soins visant à anticiper ou à soulager rapidement sa douleur (indicateur qualité et sécurité des soins, IQSS).
- Article L1110-5 du code de la santé publique : « ...toute personne a le droit de recevoir des soins visant à soulager sa douleur. Celle-ci doit être en toute circonstance prévenue, évaluée, prise en compte... ».
- Article R6164-3 – alinéa 4 – du code de la santé publique : « La conférence médicale d'établissement contribue à l'élaboration de la politique d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins, notamment en ce qui concerne : [...] : La prise en charge de la douleur ».
- Article R6144-2 – alinéa 4 – du code de la santé publique : « La commission médicale d'établissement contribue à l'élaboration de la politique d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins, notamment en ce qui concerne : [...] 4° La prise en charge de la douleur ».
- Arrêté du 6 janvier 2012 fixant les conditions dans lesquelles l'établissement de santé met à la disposition du public les résultats, publiés chaque année, des indicateurs de qualité et de sécurité des soins.
- Instruction N°DGOS/PF2/2011/188 du 19 mai 2011 relative à l'identification et au cahier des charges 2011 des structures d'étude et de traitement de la douleur chronique.
- Recommandations génériques HAS :
 - 2008, Douleur chronique : reconnaître le syndrome douloureux chronique, l'évaluer et orienter le patient,
 - 2009, Douleur chronique : les aspects organisationnels,
 - En production : Recommandations relatives au processus standard de prise en charge des patients douloureux chroniques pour une collaboration optimale entre ville et structures de recours.
- Publications de la SFETD :
 - 2015, livre blanc : structures douleur en France,
 - 2017, livre blanc de la douleur,
 - 2019 : guide de Bonne pratiques des SDC.
- Prise en compte de la souffrance psychique de la personne âgée : prévention, repérage, accompagnement, HAS, 2014.
- Publication de la SFAR : 2016 Réactualisation de la recommandation sur la douleur postopératoire.